

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1735

présenté par

M. Houlié, rapporteur thématique et M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 38

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« aura agi »,

le mot :

« agit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.